


Haute-Garonne Numérique



INFORMATION



Orange a engagé un plan d'arrêt de ses réseaux mobiles 2G et 3G, dans le cadre du projet « Sunset ». Ce programme sera progressivement étendu aux autres opérateurs (Bouygues/SFR) pour la France Métropolitaine.

Opérateur	Fin de la 2G	Fin de la 3G
Orange	Fin 2025	Fin 2028
SFR	Fin 2026	Fin 2028
Bouygues	Fin 2026	Fin 2029

Ce projet prévoit une extinction progressive en deux phases : dès le 9 mars 2026 dans une zone pilote incluant la Haute-Garonne, puis une généralisation à l'ensemble du territoire métropolitain d'ici fin 2026 pour la 2G, et fin 2028 pour la 3G. À noter que certains téléphones mobiles exclusivement compatibles 2G ne seront plus opérationnels après le 26 mars 2026.

Je souhaitais vous partager ces informations et attirer votre attention sur quelques enjeux relatifs à cette extinction programmée.

Bien que l'opérateur historique ait engagé une campagne d'information et d'accompagnement auprès de ses clients, il me semble essentiel que nous, élus, restions vigilants et attentifs à cette transition, qui s'ajoute au démantèlement du réseau cuivre.

Cette vigilance est d'autant plus importante que le **Conseil National de la Sécurité des Communications Électroniques (CNSP)**, instance regroupant notamment des représentants de l'ANSSI, de l'Arcep, des ministères de l'Intérieur, de la Défense, et de la Transition numérique, a émis un avis faisant part de risques associés à cette extinction.

Il souligne, notamment, les **impacts critiques** pour des milliers d'équipements encore connectés via la 2G ou la 3G, notamment dans les domaines de la sécurité, de la santé, de l'industrie et des services publics.

Il est donc particulièrement crucial d'identifier et de moderniser les équipements encore dépendants de ces technologies : alarmes, ascenseurs, chaînes de froid, systèmes de télégestion* (eaux, ouvrants, fluides) ...

Cette transition reste importante car il ne s'agit pas que d'un enjeu de compatibilité technique : elle vise aussi à **libérer des fréquences** aujourd'hui utilisées par les anciens réseaux, afin de renforcer les capacités des réseaux 4G et 5G. Cela permettra, à terme, une meilleure couverture mobile, un accès renforcé aux services numériques, et des performances accrues en milieu rural et de « désaturer » les zones urbaines.

Les équipes de Haute-Garonne Numérique suivent cette évolution de très près. À ma demande, elles ont particulièrement insisté auprès d'Orange pour que la **communication grand public soit renforcée**, mais aussi vers les acteurs économiques locaux, et que des dispositifs soient mis en place pour effectuer un recensement précis des équipements concernés sur notre territoire.

Comme elles, je reste à votre entière disposition pour vous accompagner dans cette transition essentielle pour l'aménagement numérique local.

Prochainement, Haute-Garonne Numérique sondera les communes via un formulaire pour identifier vos besoins liés à la télégestion. En effet le Syndicat travaille actuellement à l'adaptation de son réseau radio historique pour le dédier, entre autres, à la gestion d'actionneurs et à la remontée de données, comme par exemple les fluides.